

BEN ALI: LES COMPROMISSIONS D'ORANGE EN TUNISIE

LE 3 MARS 2011 OLIVIER TESQUET

Depuis le début de la révolution tunisienne, Orange affirme avoir négocié l'achat de sa licence avec l'Etat. Des documents exclusifs obtenus par OWNI prouvent que l'entreprise a en fait monnayé son implantation avec le clan de Marouane Mabrouk.

Le 3 mars, OWNI publiait des documents exclusifs sur les compromissions du Groupe Orange avec le régime de Zine el-Abidine Ben Ali. Retrouvez comment Orange a pu racheter la troisième licence de téléphonie fixe et mobile en Tunisie.

Selon des documents inédits obtenus par OWNI.fr, le groupe Orange s'est compromis dans un schéma de corruption du régime de Zine el-Abidine Ben Ali lors de l'attribution de la troisième licence de téléphonie fixe et mobile en Tunisie.

Officiellement, Stéphane Richard a toujours présenté l'implantation de l'entreprise en Tunisie dans les mêmes termes, **ceux évoqués dans Challenges** le 27 janvier 2011, en pleine révolution:



En Tunisie, Orange a investi 260 millions d'euros: la moitié pour le réseau et l'autre pour acheter la licence. Ces 130 millions ont bien été versés à l'Etat et pas à l'entourage de l'ex-président.



Des propos démentis par nos documents. Contrairement à ce que martèle son P-DG, l'entreprise française (dont l'Etat est actionnaire à hauteur de 26,7%) n'a pas versé 130 millions d'euros dans les caisses de l'Etat tunisien pour obtenir le précieux sésame. Comme le montrent les comptes rendus de conseils d'administration en notre possession, Orange a investi 95 millions d'euros en juillet 2009 dans Divona pour acquérir 49% de son capital. Divona est une petite société privée, dont la valeur repose sur l'identité de ses propriétaires, Marouane Mabrouk – aujourd'hui directeur d'**Orange Tunisie** – et sa femme, Cyrine Ben Ali, fille du dictateur déchu. A eux deux, ils constituent des intermédiaires indispensables pour pénétrer le secteur et décrocher la fameuse licence. Le décret 2009-2270 paru au Journal Officiel tunisien le 31 juillet 2009 le prouve, c'est le président Ben Ali en personne qui appose son paraphe pour attribuer le marché à l'entreprise co-gérée par sa fille et son gendre.

DIVONA TELECOM
Société anonyme au capital de 5.073.400 dinars
Siège social : Immeuble Divona Telecom, rue du Lac de Côme, Les Berges du Lac
1053 Tunis, Tunisie
B2411262004 RC Tunis

PROCES-VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES
DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE
EN DATE DU 24 JUILLET 2009

propriété intellectuelle de la structure dont il fait l'acquisition, soit parce qu'il pense tirer un bénéfice d'exploitation qui justifie ce sacrifice.

Et Marouane Mabrouk dans tout ça? Si on retranche les 95 millions d'Orange des 137 de capitaux propres de la structure "Orange Tunisie" (dénommée officiellement en octobre 2009), il a légitimement du déboursier environ 40 millions d'euros. Mais l'investissement est bénéfique: le voilà catapulté actionnaire majoritaire d'une société dont il détient environ la moitié des parts, près de 70 millions d'euros. Une source proche du dossier résume ainsi la transaction:



Orange a fait deux cadeaux à Mabrouk: environ 15% de capital, et le contrôle de la structure.



Le clan Mabrouk prépare la victoire

Tout remonte à l'automne 2008. A l'époque, Marouane Mabrouk est l'un des hommes d'affaires les plus en vue du pays, membre d'une famille très proche du pouvoir. Marié à Cyrine Ben Ali, la fille du président (elle est issue de son premier mariage), il possède des concessions automobiles et plusieurs enseignes de la grande distribution. Avec ses frères, il s'est solidement implanté dans le secteur bancaire et il voit dans les télécoms une belle opportunité. Au mois de novembre, anticipant un important appel d'offres, le couple décide de racheter à Monaco Télécom sa participation dans Divona, pour en faire le premier opérateur 100% tunisien. Cyrine devient présidente du conseil d'administration. La première pierre est posée.

Le 3 décembre 2008, dans un timing quasi-parfait, le gouvernement tunisien lance un appel d'offres international pour l'attribution d'une troisième licence 2G/3G. Déjà, certains s'inquiètent. "Dix jours plus tard, nous savions qui emporterait la mise", explique un connaisseur du dossier. Qui? "Divona, et Orange". Alors que les concurrents renoncent les uns après les autres – "le cahier des charges favorisait clairement certains opérateurs", explique la même source – seuls deux consortiums restent en lice: Orange/Divona, et Turkcell.

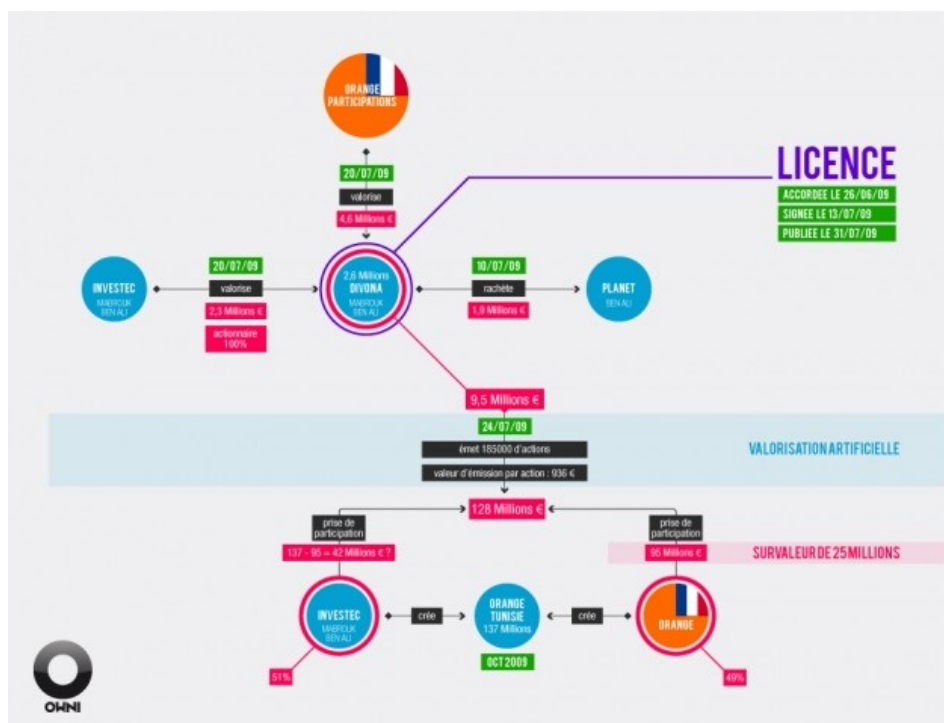
Le leader du marché turc est épaulé par Princess, la holding de Mohamed Sakhr El Materi, un autre poids lourd de l'économie locale. Récemment éjecté de la partie à la faveur de la révolution, il est marié à Nesrine Ben Ali, fille de Leïla Trabelsi, la "régente de Carthage", deuxième femme de Ben Ali. Aux yeux d'une source proche du dossier qui préfère garder l'anonymat, le modus operandi d'Orange et de son partenaire tunisien est simple: "ils s'alignent sur un prix qui se situe autour de 130 millions d'euros".

Dans les semaines qui suivent, le clan Mabrouk prépare la victoire. Le 2 février, un décret – signé par Ben Ali en personne – fixe les conditions d'attribution de la licence. Le 5 mars, Investec, une entreprise entre les mains de Marouane Mabrouk et de sa femme, actionnaire à 100% de Divona, modifie ses statuts. Son gérant, Fethi Bhourri, démissionne, la SARL devient société anonyme, et le couple prend seul les commandes. Dans le procès-verbal du conseil d'administration du 3 avril, Investec explique les prévisions pour l'année:



Un business plan a été établi conjointement avec le cabinet Rothschild





Cliquer sur la visualisation pour l'agrandir

Cet accord, ventilé entre plusieurs sociétés (voir la visualisation ci-dessus), a été élaboré grâce au savoir-faire d'Hakim El Karoui, banquier d'affaires chez Rothschild et responsable des fusions/acquisitions en Afrique et sur le pourtour méditerranéen. Avant même la valorisation de Divona – et la subtilité réside ici – le schéma final est déjà connu: Marouane Mabrouk possède 51% des parts à travers Investec, la société actionnaire à 100% de Divona, et Orange détient 49%, récupérés par le biais d'un investissement d'Orange Participations, filiale de France Télécom.

En conséquence, un nouveau conseil d'administration est nommé:

- Trois dirigeants d'Orange
- La société Investec (représentée par Marouane Mabrouk)
- Hakim El Karoui

(b) nommé :

- Monsieur Patrick Roussel
- Monsieur Jean-Philippe Vanot
- La société Orange Participations
Représentée par Monsieur Michel Monzani
- La Société Investec SA
Représentée par Monsieur Marwan Mabrouk
- Monsieur Hakim El Karoui

en qualité de nouveaux administrateurs de la Société, et ce, pour une durée de trois (3) ans soit jusqu'aux décisions de l'actionnaire unique/soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires appelé(e) à statuer en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces nominations prendront effet au jour de la réalisation définitive des deux augmentations de capital d'un montant respectif de 4.436.400 dinars et 9.041.300 dinars décidées par l'actionnaire unique le 20 juillet 2009.

Déjà contesté après ses **courriers adressés à Ben Ali** à l'aube de sa fuite, le banquier d'affaires se retrouve une fois de plus dans l'oeil du cyclone. Joint par téléphone, il reconnaît être devenu administrateur de Divona, "mais a posteriori". Pourtant, sa nomination est votée le 20 juillet, entre la signature du décret et sa publication au Journal Officiel. "Je n'ai pas d'actions, et Rothschild est intervenu à seul titre de conseil", explique-t-il, en ajoutant qu'une fois sa mission accomplie, il était tout à faire libre d'entrer au conseil d'administration. "En conséquence, je fais le lien entre les deux actionnaires. Je n'ai rien à cacher". Drôle de définition des conflits d'intérêts.

Vers la nationalisation?

Dès lors, tout devient limpide. Orange n'a pas payé "130 millions à l'Etat tunisien pour l'obtention d'une licence", mais s'apprête à payer une somme considérable – les 95 millions – pour devenir actionnaire à 49% de la société qui a empoché la mise. On comprend alors mieux les inquiétudes de Marouane Mabrouk par rapport au risque de nationalisation qui guette son entreprise. Placé vendredi 15 février par le conseil des ministres sur la liste noire

des proches de Ben Ali dont les biens doivent être confisqués, l'homme d'affaires pourrait tout perdre. De tous les côtés, les syndicats **réclament la nationalisation de sa part dans l'entreprise**. Dans ce deal global de 260 millions d'euros, il devait récupérer environ 26 millions d'euros. 10%, l'équivalent d'une commission dans les secteurs de l'armement et de l'énergie. En accordant cette faveur à Marouane Mabrouk, France Télécom est susceptible de violer la **convention de Mérida** sur la corruption, en vigueur depuis 2005.

L'actionnaire majoritaire – l'Etat français – reste pour sa part insaisissable. Contacté par OWNI, le Fonds stratégique d'investissement (FSI, 13,5% d'Orange), qui dispose d'un siège au conseil d'administration, renvoie vers l'Agence des participations dans l'Etat, qui nous oriente elle-même vers... France Télécom. Rien non plus à la Caisse des dépôts et consignations pourtant actionnaire à 51% du FSI. Au bout de la chaîne, au cabinet de Christine Lagarde, nos requêtes sont pour l'instant restées vaines.

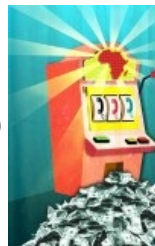
Sollicité pour répondre à nos questions, Orange n'a pas souhaité s'exprimer. Tout juste peut-on rappeler que Didier Lombard, **démissionnaire** de la présidence de France Télécom, aurait été poussé vers la sortie lors d'un conseil d'administration le 23 février dernier. La raison? Il pourrait bien s'agir du dossier tunisien.

Document Orange-Tunisie OWNI

Enquête réalisée avec l'aide de Andréa Fradin, Sylvain Lapoix, et David Servenay
Visualisation par Elsa Secco et Marion Boucharlat

-

Téléchargez l'image de Une par Marion Boucharlat (-)



Retrouvez les articles de la Une "le business des télécoms au Magrheb" :

Le bon filon des télécoms maghrébins

Lebara, opérateur low cost des quartiers populaires

le 3 mars 2011 - 20:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



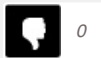
Merci à vous; je ne suis peut-être pas apte à tout comprendre de ces machinations politico-financières, mais en tout cas, de voir enfin des journalistes faire un vrai travail de journalistes, ça fait du bien. On se dit que tout n'est pas perdu. Continuez vos recherches, vos investigations, sur des sujets intéressants. Y en a marre des interviews de Johnny au 20h alors que des magouilles comme ça passent tout debout et qu'aucun "journaliste" (bien qu'ils ne méritent pas ce titre) n'en parle. Merci OWNII!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WALID

le 3 mars 2011 - 22:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"l'opérateur Tunisiana avait dû déboursier 280 millions d'euros quelques mois plus tôt pour une licence 2G" tunisiana a eu sa licence en 2002 cela fait bcp de mois non ? de plus elle était sur un marché dont le taux de pénétration mobile était très très faible il fallait dans le temps déboursier 150 dt (80 euro) uniquement pour avoir une ligne prépayé !!!!

orange arrive sur un marché saturé avec un taux de pénétration à plus de 100% et le prix d'une ligne n'est plus à 150 dt mais 5 dt + les effets communautaire anticoncurrentielle de la concurrence ou le tarif de la minute dans un même opérateur est de 0,1 dt vs 0,225 vers les autres opérateur

Dans ce conditions et pour encore d'autre raison il est normale que orange ne paye pas le prix que tunisiana à payer

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WISSEM

le 3 mars 2011 - 22:19 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



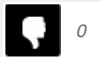
Bravo, merci et très bonne continuation!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JEAN JACQUES GANGHOFER

le 3 mars 2011 - 23:18 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mazette !!! Et je suis abonné chez Orange !!!!!

Félicitations pour ce travail d'investigation très détaillé !!!!

A propos, Orange s'est fait piraté sa messagerie (ma messagerie) il y a un peu plus d'une semaine .

L'arnaque constituait à envoyer la facture mensuelle (même page qu'Orange) assujétie d'un message comme quoi j'avais été victime d'une usurpation d'identité.

Sur la page suivante , suivait un questionnaire dans lequel était demandé le N° de ma carte bleue.

J'ai envoyé un message (réponse au courriel) pour dire que je refusais de donner mon N° de carte Bleue.

Evidemment , le message m'a été retourné comme " non délivré".

En relevant les adresses figurant dans la barre des tâches , il s'est avéré que le courriel avait été posté à partir d'un site basé aux USA appelé Uzoom , disposant d'un tchat (j'ai relevé l'adresse complète de l'utilisateur). Ensuite, cette personne est passée par un site de recouvrement pour impayés appelé Infoscore .

J'ai prévenu Orange le lendemain.

Tous les liens allant vers ces sites ont été supprimés.

J'espère qu'il n'y a pas eu trop de victimes.

Voilà !!!!!

De toute évidence, ce ou ces escrocs n'en étaient pas à leur première escroquerie (voir lien)

<http://antiescrocs.blogspot.com/2010/06/arnaque-rappel-servicesinfoscorefr.html>

Décidément, je ne sais plus où commence le commerce et où s'arrête le vol !!!!!

Encore merci pour cet article

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0



LUI RÉPONDRE

FABRICE EPELBOIN

le 3 mars 2011 - 23:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bien joué les gars :-)

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0



LUI RÉPONDRE

MOMOMO

le 4 mars 2011 - 1:21 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



EXCELLENT Un beau travail de journalisme. On dit a Orange paie to du ou DEGAGE.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

HAYOP

le 4 mars 2011 - 1:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK





C'était un secret de polichinelles qu'orange avait payé des pots de vin mais maintenant qu'on a les preuves, l'affaire va pouvoir prendre une nouvelle tournure.

*L'opération leakspin avait déjà évoqué des malversations concernant Orange Tunisie dans un article qui évoquait la mainmise de la famille-trabelsi sur l'économie tunisienne, le 12 janvier, deux jours avant la chute de Ben Ali:
<https://operationleakspin.wordpress.com/2011/01/12/corruption-tunisie-2/>*

*Un autre article concernant plus spécifique Marouane Mabourk, le président d'orange tunisie avait été publié:
<https://operationleakspin.wordpress.com/2011/02/15/les-dessous-du-president-dorange-tunisie/>*

Orange a clairement été complice d'une grande manoeuvre de détournements de fonds dans les caisses de l'Etat tunisien. Non seulement, orange a donné de l'argent à Mabrouk mais en plus, il a reçu de l'argent d'orange. Société possédée par France Telecom et donc indirectement par le contribuable et même directement en partie par le FSI. De l'argent du contribuable français est allé dans les poches du gendre de Ben Ali, Marouane Mabrouk.

Tout ça pour rien puisqu'orange tunisie a été un échec commercial. Orange pourrait perdre énormément d'argent cette histoire et donc une fois de plus, qui se fait avoir? Le contribuable français bien sur.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE



LUNIL

le 4 mars 2011 - 2:23 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



jean jacques ganghofer, l'attaques que vous décrivez est une attaque de 'pishing', une personne mal intentionnée vous envoie un faux mail ressemblant a celui d'orange, et vous redirige vers un faux site ressemblant a celui d'orange, dans l'espoir de récupérer vos coordonnées bancaires. Il s'agit de l'un des genre usuels de spam (c'est souvent fait avec les banques pour cibles). Votre réaction a été la bonne.

Mais cela n'implique aucun piratage des boîtes mail d'orange, juste que l'on vous a envoyé un mail.

VOUS AIMEZ  0 VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

ANONYMOUS

le 4 mars 2011 - 10:01 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Désolé de rester sous couvert d'anonymat. Je suis très proche du dossier et je peux vous confirmer quelque chose : la licence 3G accordé en exclusivité pour 1 an à Orange pour 70 millions de dinars (32 millions d'euros) et qui expire en mai 2011, n'a jamais été payé au gouvernement tunisien, et personne ne semble la réclamer, ni

vouloir la payer !!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

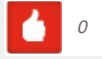
NABIL

le 4 mars 2011 - 10:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci pour votre travail professionnel. Et Mr. Ben Amor le président de la comm. anti corruption ns avance qu'il a déjà parlé avec Mr Marouane Mabrouk et qu'il n'a pas trouvé des soupçons à son encontre??? et voila votre article qui ns avance des preuves.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

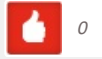
UN TUNISIEN

le 4 mars 2011 - 10:10 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



avant de tomber dans le piège de reglement de compte personel, une information très importante: les documents scannés et utilisés dans cet article ne sont accessibles qu'à 4 ou 5 personnes dans tout Orange Tunisie, y compris la dernière personne viré (aah excusez moi je voulais dire demissionné pour des raisons personnelles ;).

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WALID

le 4 mars 2011 - 10:40 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*en réponse à Anonymous le 4 mars 2011 – 10:01
les condition de la licence stipulent que orange payera à l'état le reliquat si et seulement si au 31 mars 2011 aucun autre opérateur ne lance la 3g
il s'agit d'une garantie d'exclusivité qui sera verser au 31 mars 2011 , alors mr anonymous vous etes loing et tres loing du sujet donc vous pouvez retirer votre anonima !!!!!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

UNDERNEWS

le 4 mars 2011 - 10:47 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



A lire aussi :

<http://www.undernews.fr/telephonie-phreaking-voip/tunisie-marouane-mabrouk-le-gendre-intouchable.html>

Article rédigé par un membre de l'opération leakspin.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

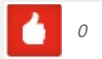
ANONYMOUS

le 4 mars 2011 - 12:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



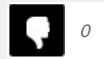
@walid : vous avez une copie du contrat sous les yeux ??? moi oui !!!

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NIET

le 4 mars 2011 - 14:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



La licence accordée à Orange doit être considérée comme nulle, suite à des manœuvres frauduleuses qu'il ne sera pas difficile de prouver. Orange reprendra ses sous et repartira au Nord.
La Tunisie nouvelle se doit de déclarer nulles les opérations de vente et de privatisation où l'Etat s'est fait flouer.
S'il doit y avoir une nationalisation, elle doit concerner non seulement les saligauds locaux, mais aussi la part de leurs partenaires, qu'il soient Français, Italiens ou autres. Ce serait un comble que seule la part de Mabrouk soit nationalisée. Il faut que celle d'Orange le soit aussi.
C'est le seul moyen de faire payer à ces brutes le prix de leur escroquerie.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BENJAMIN

le 4 mars 2011 - 15:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



dommage que la chute soit une belle illustration de journalisme old school "La raison? Il pourrait bien s'agir du dossier tunisien."

Soit tu connais la raison, soit tu ne la connais pas. Mais évitons le conditionnel.

Sinon, nicolas voisin ne peut pas se plaindre des titres "au conditionnel" du parisien et autres qui reprennent cette info.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ORANGETTE

le 4 mars 2011 - 17:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Est-ce qu'il y aura les mêmes enquêtes sur FREE qui est actionnaire d'OWNI ?

J'ai du mal à penser qu'on puisse devenir milliardaire sans la moindre affaire trouble.

Une enquête fouillée sur Xavier Niel pour bientôt ?

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

NICOLADIAZ

le 4 mars 2011 - 17:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bon article qui en appelle d'autres :

Les transnationales qui ont trempé dans le système Ben Ali sont légions.

Je crois qu'il serait de bon ton d'enquêter en toute impartialité et par conséquent sur une firme de Redmond.

La responsabilité sociale des entreprises est un enjeu considérable comme en témoigne également le killswitch de l'internet égyptien.

cela me fait penser à un extrait de Network film de (1976) qui pourrait être adapté à la Tunisie et beaucoup de régimes.

"There is no America; there is no democracy. There is only IBM and ITT and AT&T and Dupont and Dow and Union Carbide and Exxon. Those are the nations of today.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

OWNI SOIT QUI MAL Y PENSE

le 4 mars 2011 - 18:13 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Xavier Niel, actionnaire d'Owni, faisant sa fortune sur l'exploitation sexuelle, avec des services de minitel rose, des peep-shows et des sex-shops, c'est un peu plus choquant, non ?

"Xavier Niel (actionnaire d'Owni) débuta son parcours professionnel en 1984 en créant des services de minitel rose, des peep-shows et sex-shops".

"Xavier Niel (actionnaire d'Owni) a été condamné le 27 octobre 2006 à deux ans d'emprisonnement avec sursis et à 250 000 euros d'amende par la 11e chambre du

tribunal correctionnel de Paris pour recel d'abus de biens sociaux datant de 2001 à 2004 dans un peep-show dans lequel il était simple actionnaire. Il a reconnu les faits. La somme perçue sur trois ans avoisinait les 200 000 euros. Suite à cette affaire, Xavier Niel a attaqué plusieurs fois en diffamation le journal Libération et le journaliste Renaud Lecadre, auteur d'articles dans le quotidien et sur le site liberation.fr, évoquant ses démêlés judiciaires. Mais Xavier Niel et la société Free ont été déboutés systématiquement lors de procès qui se sont tenus au deuxième trimestre 2008. À chaque fois, ils ont même été condamnés à verser des dommages-intérêts à Libération pour procédures abusives."

http://fr.wikipedia.org/wiki/Xavier_Niel

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BECHAN

le 4 mars 2011 - 19:27 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Tout dans cette article est juste mais je veux rajouter un point est la licence 3g est exclusive pendant 3 ans et si l'état Tunisien change d'avis et accorde d'autres licences 3G aux concurrents d'Orange doit reverser à Orange Tunisie entre 50 et 60 Millions d'euros par licence.

Et, normalement Tunisie Telecom après une polémique durant l'été dernier et un compromis trouvé courant octobre 2010, devrait avoir la licence 3G au mois de mars 2011 et Tunisiana Fin 2011. Fethi Bhourri est actuellement directeur d'un radio au groupe Mabrouk car il fallait lui trouver un point chute après l'avoir fait démissionner de son poste de directeur adjoint non de gérant.

Et, pour rajouter une couche pour le conflit d'intérêt et des placements de la famille Ben Ali et la famille Trabelsi vous pouvez poser la question à M H El Karoui.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ERRAÏS

le 4 mars 2011 - 21:06 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



" La richesse donne des jambes aux boiteux, de la beauté aux laids, et de l'intérêt aux larmes. "

Proverbe Arménien

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

LAPOUTREDANSLOEIL

le 4 mars 2011 - 21:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK

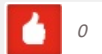


@owni

Quand on a, comme vous, un condamné pour recel d'abus de biens sociaux dans son capital, on évite de donner des leçons de morale financière et d'intégrité au reste du monde.

Nettoyez vos écuries, fonctionnez avec des capitaux propres, ou changez de discours !

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

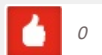
ADMIN

le 4 mars 2011 - 22:44 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@troll(s) : bienvenue à bord :-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

BARBOUILLE

le 4 mars 2011 - 22:50 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je n'ai pas l'impression qu'Orange soit spécialement la cible d'OWNI. XN a peut-être un historique attaqué... Donc, à quand une participation d'Orange au même niveau que XN dans OWNI (maintenant qu'ils sont devenu son MNO de Roaming pour 6 ans...), pour équilibrer ? Ha ? Pas de c..... les bestiaux ? Tout ce que mériterait OWNI, c'est justement d'avoir dans son capital la majorité des institutionnels à part minoritaire, pour se permettre de leur taper sur la g... honnêtement... :-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SUN RISE

le 4 mars 2011 - 23:30 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Fait les citations, je vous soutient a continuer les investigations. La TUNISIE vous salut chaleureusement.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ELLOUZE

le 4 mars 2011 - 23:48 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



tout ca me fait mal a la tete et me fais vomir

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ELLOUZE

le 4 mars 2011 - 23:49 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



tout ca me fait mal a la tete et me fait vomir

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

CLÉMENT

le 5 mars 2011 - 0:41 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Toutes les sociétés occidentales passent par la case backchich quand elles ouvrent des filiales dans un pays gouverné de cette manière. Rien d'étonnant à cela ; c'est regrettable mais il n'y a pas le choix. Il est trop tard pour vous offusquer alors que vous étiez aveuglément complices.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WALID

le 5 mars 2011 - 15:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@ Anonymous le 4 mars 2011 – 12:25
si vous avez le contrat vous les yeux alors faites nous le plaisir de la partager puis que vous restez anonyme vous n'avez rien à perdre !!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

FREENAUTE

le 5 mars 2011 - 15:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Cette article monté à charge est à vomir.

*OWni, dont l'actionnaire est X Niel s'étonne du prix d'acquisition pour la licence d'Orange Tunisie, alors qu'il a lui même outrageusement manigancé en France pour obtenir sa licence 3G à vil prix!
Il est plus facile de voir la paille dans l'oeil du voisin que la poutre dans le sien.
Avant de donner des leçons messieurs les journalistes, faites votre devoir d'information et non de calomnie !*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

WILNOCK

le 5 mars 2011 - 17:02 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*WooOOOoot, yabon article!!
La preuve est encore plus forte dans les commentaires, effet Streisand garantie!!
Un delice!!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ETICETVERITE

le 5 mars 2011 - 18:34 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*la publication de ces documents est très intéressante. bravo de les avoir publiés.
mais deux remarques : habitués des opérations de fusions et acquisition, tout ce qui est décrit dans les documents me semble totalement conforme aux pratiques et rien de confirme le début du commencement des assertions des auteurs !
et ensuite qui a eu intérêt à fournir ces documents ? car c'est évidemment toujours la question qu'il faut se poser et donc qui en a fait une lecture partielle et partielle aux auteurs qui ne semblent pas très habitués à lire des documents juridiques et financiers ?*

en conclusion, la connaissance du marché de la téléphonie mobile et du business doublée de la lecture de ces documents laissent dubitatifs sur vos conclusions.

encore un effort ! sur les affaires franco tunisiennes on doit pouvoir trouver beaucoup mieux, en cherchant bien du côté de Tunisie Plus ou encore de l'ATCE.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

KAIS

le 6 mars 2011 - 11:33 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



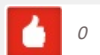
*Article intéressant quoique a charge.
Connaissant le dossier il y a deux erreurs qui vous font vous fourvoyer dans vos conclusions.
1) orange a racheté 49% de Planet/divona qui avait plus de 100 000 clients en Tunisie, et une forte activité vsat rentable. Le tout en croissance. Cela a un coût, valorisable par un multiple de l'ebitda dans cette industrie. Ou des bénéfices.
2) Orange a obtenu que 70 mb tnd soit versés après l'année d'exclusivité 3G et non avant. le risque était grand de payer et de ne rien avoir un fine. Comme pour le degroupage, le bitstream, la portabilité des numéros, ... Il y avait donc de quoi se méfier.*

J'espère que vous allez rapidement faire amende honorable, revoir vos calculs et surtout vos conclusions.

Et peut-être commencer une nouvelle enquête qui vous a échappé sur Tunisiana, ses actionnaires véritables depuis sa création, sa protection en haut lieu, et l'accueil de Materi par les Qatari dans leur pays et dans l'actinariat de Tunisiana.

Cela serait un juste retour des choses que votre don pour l'investigation

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

DOUDA

le 6 mars 2011 - 17:49 SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Merci beaucoup pour ces informations précieuses.

j'ai par contre l'impression que deux fautes se sont insérées dans votre analyse ; l'une est une faute de frappe évidente (13 juillet au lieu de 31 juillet) la deuxième me paraît une faute de compréhension qui concerne la date où a été votée la décision de nomination de Hakim Karoui en tant qu'administrateur. Il faut voir plutôt la date du PV parce que la date du 20 juillet énoncée dans le paragraphe que vous avez scanné concerne la date de vote des opérations d'augmentation de capital.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

INTERNETT

le 7 mars 2011 - 11:22 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Corrupteurs et corrompus dans le domaine de Business d 'Internet: Planet est un FSI qui a un droit de fournir un service Internet pour les entreprises et les citoyens via le réseau de TT sur le territoire tunisien. C'était le sujet de la licence FSI année 1997. Globalnet est aussi un FSI tel que Planet Tunisie.Par la suite, d'autre FSI sont parus dans un cadre d'appel d'offre national manipulé "bien sure" dont les noms sont: hexabyte ; Tunet et Topnet . Grâce à la complicité active et la magouille technico-Administrative entre Planet et ATI ainsi que le silence de TT; Alors Planet a pu vendre Internet via le Réseau VSAT de Divona telecom " non légal" !!!!!!! en // a ceci les autres FSI n'avaient pas la même chance d' accéder à un tel privilège, sauf pour Topnet qui avait une relation avec ZABA et qui a su se vendre à TT dernièrement afin de faire l'équilibre du marché.....etc.....

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GRANDMACHIN

le 7 mars 2011 - 13:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



et ben voilà... après avoir tout fait pour qu'une grande partie des salariés quittent l'entreprise en allant jusqu'à les pousser au suicide, on découvre que france-telecom-orange s'acquitte avec des régimes de dictature et magouille sans scrupules avec ces gens-là... félicitations et merci pour ce dossier dont j'espère qu'il mènera à une condamnation de l'opérateur concerné.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

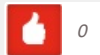
KANIASS

le 8 mars 2011 - 16:52 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Ma foi, je ne vois vraiment pas où est le problème!
Il est avéré que l'état tunisien était contrôlé par la famille Ben Ali donc le seul moyen de rentrer dans le pays était de mettre la main à la poche.
Je ne suis pas pour dans le principe mais il n'y a aucun autre moyen. Le choix est simple: on y va ou on y va pas ?
Si on y va...on raque.
Ça me fait marrer tout ça car, tout le monde sait déjà tout ça mais quand on en trouve la preuve on s'insurge, on hurle à la mort.
Je vous signale que au moins la moitié des pays du monde marche comme la Tunisie.
Donc le choix est toujours aussi simple: on exporte ou on n'exporte pas ?*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

ANTI

le 8 mars 2011 - 17:35 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Trait d'humour. Voici le seul communiqué sur Orange.tn relatif aux "événements" :

*Orange Tunisie informe ses clients
27/01/2011*

Mesures d'urgence prises par Orange suite aux événements particuliers...

Orange Tunisie a déploré le vol d'iPhones 4 durant les derniers événements. Orange Tunisie est en train de prendre toutes les mesures avec la société Apple pour les désactiver. Afin d'éviter tout désagrément, Orange Tunisie recommande à tous ses clients de n'acheter un iPhone 4 que dans les points de vente officiels d'Orange Tunisie.

Comme quoi ;-)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

PHILIPPE DAUTEUILLE

le 9 mars 2011 - 14:15 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour à la communauté ,
Merci à ces journalistes pour leur travail de fond .
C'est encore les utilisateurs qui paieront la note...C.Phil.D.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

SAMI

le 16 octobre 2011 - 0:09 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



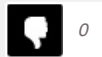
D'autres actionnaires dans orange Aziz Miled et Ben Ayed groupe poulina, ainsi que d'autres mafieux connus sur la place.. amoureux du dechu

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

21 pings

Tunisie : Orange impliqué dans la corruption du régime Ben Ali ? | Orange Info le 3 mars 2011 - 21:55

[...] magazine OWNI affirme dans une enquête que « le groupe Orange s'est compromis dans un schéma de corruption du régime de [...]

Orange aurait monnayé sa présence en Tunisie avec le clan Ben Ali | TERRE PROMISE le 3 mars 2011 - 22:35

[...] Selon des informations livrées jeudi 3 mars par le site d'information Owni, l'opérateur de téléphonie Orange a "monnayé son implantation" en Tunisie, et notamment l'attribution de la troisième licence 3G du pays, avec le gendre de l'ex-président tunisien Ben Ali, Marwan Mabrouk. [...]

France-Tunisie: Un roman d'amitiés » Article » OWNI, Digital Journalism le 3 mars 2011 - 22:57

[...] mur du désormais mythique 5, bis rue de Verneuil, où le chanteur habitait. À vos graff' ! Ben Ali: les compromissions d'Orange en Tunisie Le 3 mars 2011 Écrit par Olivier Tesquet et Guillaume [...]

Orange aurait monnayé sa présence en Tunisie avec le clan Ben Ali | INeurone France le 4 mars 2011 - 0:10

[...] des informations livrées jeudi 3 mars standard le site d'information Owni, l'opérateur de téléphonie [...]

Orange aurait monnayé sa présence en Tunisie avec le clan Ben Ali « Les infos d'Aliciabx le 4 mars 2011 - 0:22

[...] des informations livrées jeudi 3 mars par le site d'information Owni, l'opérateur de téléphonie [...]

Les dessous de l'implantation d'Orange en Tunisie !! Webdo le 4 mars 2011 - 10:23

[...] site d'information Owni a publié, jeudi dernier, des détails sur l'implantation d'Orange en Tunisie. Comme souvent [...]

Choisir l'Orange aurait acheté à Ben Ali sa localisation en Tunisie le 4 mars 2011 - 10:47

[...] Plus d'infos sur Owni < Précédent [...]

Orange a-t-il monnayé son implantation en Tunisie ? | IINEurone France le 4 mars 2011 - 12:26

[...] en Tunisie avec le gendre de l'ex-président tunisien Ben Ali, Marwan Mabrouk, affirme jeudi le site d'information français owni.fr, qui publie des « documents exclusifs » relatifs à l'attribution de la troisième licence [...]

La révolution tunisienne à l'origine de la démission du PDG de France Télécom? le 4 mars 2011 - 12:49

[...] Source : OWNI.fr [...]

Orange aurait monnayé sa présence en Tunisie avec le clan Ben Ali | Le Monde | Actualités des Journaux le 4 mars 2011 - 13:23

[...] des informations livrées jeudi 3 mars par le site d'information Owni, l'opérateur de téléphonie [...]

Orange aurait monnayé sa présence en Tunisie avec le clan Ben Ali | Tunisie
Projet idée de projet, Finance, idée création entreprise, opportunité affaire,
Partage idées le 4 mars 2011 - 18:36

[...] des informations livrées jeudi 3 mars par le site d'information Owni, l'opérateur de téléphonie [...]

Quand les fils de Kadhafi se battaient pour Coca-Cola | IINEurone France le 4 mars 2011 - 18:42

[...] consentante. En Tunisie, un autre pays miné standard le népotisme de la famille dictatoriale, selon une révélation du site Owni.fr, Orange a dû investir des millions d'euros dans des sociétés de Ben Ali pour obtenir une [...]

Orange a-t-il monnayé son implantation en Tunisie ? | Libération | Actualités des Journaux le 4 mars 2011 - 19:30

[...] en Tunisie avec le gendre de l'ex-président tunisien Ben Ali, Marwan Mabrouk, affirme jeudi le site d'information français owni.fr, qui publie des « documents exclusifs » relatifs à l'attribution de la troisième licence 3G [...]

Contre toute attente, le cours d'Orange reste stable | ReadWriteWeb French

edition le 5 mars 2011 - 15:00

[...] de cibler la répression durant la révolution verte. Or dans la journée de vendredi qui a suivi la révélation par Owni d'une affaire de corruption susceptible de violer la convention de Mérida censée lutter contre la corruption, et d'amener [...]

Orange se défend contre les accusations de corruption en Tunisie • Calitel.eu le 8 mars 2011 - 10:10

[...] atteinte » au groupe, selon l'opérateur. Dans un article mis en ligne jeudi soir, owni.fr a accusé Orange d'avoir « non pas payé 130 millions d'euros au régime [...]

Tunisia may nationalize Orange subsidiary amid corruption allegations - ESG Insider le 11 mars 2011 - 14:58

[...] week, the French news website owni.fr published an article alleging that Orange paid bribes to seal its license to operate in Tunisia. The article claims that Orange Tunisia did not invest [...]

Orange Tunisie : les 51% de Mabrouk seront confisqués par l'État tunisien | Webdo le 26 mars 2011 - 11:01

[...] aussi que le 2 mars, le site d'information Owni a accusé Orange d'avoir non pas payé 130 millions d'euros à l'Etat tunisien pour obtenir [...]

Pirat@ge: du hacktivisme au hacking de masse » Article » OWNi, News Augmented le 31 mars 2011 - 10:32

[...] – voire des jeunes geeks qui ont le double profil. Son dernier fait d'armes: cette enquête, et sa révélation selon laquelle Orange aurait "monnayé" son implantation en Tunisie [...]

Orange Tunisie : les 51% de Mabrouk seront confisqués par l'État tunisien | VoipMag le 14 juin 2011 - 17:17

[...] aussi que le 2 mars, le site d'information Owni a accusé Orange d'avoir non pas payé 130 millions d'euros à l'Etat tunisien pour obtenir [...]

Aux Echos, un malaise encore poli chez les journalistes | Rue 89 | Actualités des Journaux le 23 juin 2011 - 20:46

[...] Télécom encore. Un papier sur les soupçons de corruption en Tunisie, révélée par Owni, écrit pendant le week-end a été modifié le dimanche. Réécrit avec la version unilatérale [...]

Rapport de la Commission d'investigation de Bouderbala : « Toutes ces choses qui n'ont pas été dites » – Partie 1 « To be good again le 6 mai 2012 - 2:45

[...] en mars 2011, le site d'information français owni.fr, élaborait une enquête intitulée : Ben Ali: les compromissions d'Orange en Tunisie. Une enquête fort compromettante pour Marouane Mabrouk et pour son ami Hakim Karoui, mais qui [...]